

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...3.8.../T/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE STOCKAGE DU RIZ ET SES ANNEXES POUR LA COOPERATIVE AKARUSHO DE LA COMMUNE GIHARO, PROVINCE RUTANA.

- Date de publication : 3.4/2018
- Date d'ouverture des offres : 27.4/2018.

### Objet

1. Le Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso « PNSADR-IM », invite par le présent avis d'appel d'offres national ouvert, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la construction d'un hangar de stockage du riz, une aire de séchage avec abri, un abri pour décortiqueuse améliorée avec gradeur, un passage couvert, un bloc latrine vidangeable, une clôture en fils barbelés et l'aménagement d'une piste d'accès pour l'OP AKARUSHO en commune GIHARO, province RUTANA.

### Financement du marché

2. Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme National pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural de l'Imbo et du Moso, « PNSADR-IM » (Accord de don GAFSP N°2000000834, DON FIDA DSF n°2000000833) et Prêt OFID 1604P. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de don GAFSP N°2000000834 sera utilisée pour effectuer les paiements relatifs à la mise en place des Hangars de Stockage du riz.

### Allotissement et délais

3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués **d'un lot unique**.  
Le présent marché porte sur les travaux de construction d'un **hangar de stockage du riz avec ses annexes pour la Coopérative AKARUSHO de la Commune GIHARO, Province Rutana**, selon les détails ci-après :

#### COPERATIVE AKARUSHO

- Un hangar de stockage du riz (28,00 x 14,00 m) ;
- Une aire de séchage et son abri (30,00 x 15,00 m) ;
- Un abri pour décortiqueuse (10,00 x 5,00 m) ;
- Un passage couvert (5,00 x 2,00 m) ;
- Un bloc latrine vidangeable (6,20 x 1,90 m) ;
- Une clôture en fils barbelés sur toute la parcelle (196,88 m) ;
- Aménagement d'une piste d'accès d'un linéaire de 250ml.

4. Tous les travaux sont à réaliser dans un délai maximum de cinq (05) mois calendriers.

## Conditions de participation

5. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
6. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'inéligibilité énumérée à l'article 161 de la loi n° 1/04 du 29/01/2018 portant modification de la loi n° 1/01 du 04/02/2008 portant Code des Marchés publics.

## Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

7. Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au siège du PNSADR-IM, sis Avenue du Large n°30, Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi, 3<sup>ème</sup> étage ; Tél : (257) 22 24 92 51; E-mail : [ufcp.pnsadrim@gmail.com](mailto:ufcp.pnsadrim@gmail.com).
8. Il peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille Francs Burundi (100.000 BIF), dont la moitié (50.000 BIF) sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi, et l'autre moitié (50.000 BIF) sur le compte n° 1101/176 ouvert à la BRB au nom du PNSADR-IM.
9. Toute question concernant le présent dossier d'appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PNSADR-IM à l'adresse ci-dessus, en mentionnant la référence de la publication, au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres figurant au point 12 ci-dessous. Le Maître d'Ouvrage répondra par courrier ou courrier électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (05) jours calendriers avant la date limite de dépôt des offres.

## Visite du site des travaux.

10. Une visite guidée des sites des travaux fortement recommandée sera organisée le 16.4/2018 à partir de 10 heures du matin. Le lieu de rencontre est le chef-lieu de la Commune Giharo.

## Présentation et date-limite de dépôt des offres

11. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement **au moyen des formulaires de soumission type** inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.
12. Les offres devront comprendre une garantie bancaire (ou toute autre institution financière) de soumission d'un montant de **trois millions cinq cent mille francs burundais (3 500 000 BIF)**.
13. Cette garantie se présentera sous forme de garantie bancaire (ou toute autre institution financière) établie suivant le modèle en annexe.
14. La garantie restera valable 30 jours après la date d'expiration du délai d'engagement défini au point 15 ci-dessous. Elle sera restituée au plus tard 20 jours après la signature de la lettre de marché par le soumissionnaire gagnant. Pour ce dernier, la garantie lui sera restituée contre présentation de la garantie de bonne exécution.



### Validité des offres.

15. Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

### Date limite de dépôt des offres

16. Les offres devront être déposées au secrétariat du PNSADR-IM au plus tard le 27 / 4 /2018 à 10 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

### Séance d'ouverture des offres

17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions situées au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble du Programme FIDA au Burundi, le 27 / 4 /2018 à 10 heures 30 minutes.  
Conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics révisé, un Cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

### Critères de qualification.

18. Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans les DPAO et à la Section II du présent dossier d'appel d'offres.

### Renseignements complémentaires

19. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PNSADR-IM à l'adresse ci-dessus, en mentionnant la référence de Publication (AAO N° DNCMP/...../T/2018), au moins dix (10) jours calendriers avant la date limite de remise des offres figurant au point 16 ci-dessus.

Fait à Bujumbura, le 30 / 3 /2018.

Le Coordonnateur du PNSADR-IM

Damase NTIRANYIBAGIRA

